

## Une démarche de partenariat innovante

La commune adhérente et le Parc national collaborent pour la mise en œuvre locale de la Charte. Les actions peuvent être conduites sous maîtrise d'ouvrage publique ou privée.

Pour la réussite du projet, une animation globale est nécessaire. Elle permet de garantir dans la durée une cohérence durable entre les actions, l'implication des habitants, des associations et le développement de partenariats publics-privés.

Les patrimoines naturel, culturel et paysager sont au centre des projets de « Portes et Chemins de découverte du parc national ». Le Parc national apporte un appui méthodologique pour mettre en lumière ces éléments grâce à la démarche d'interprétation.



© Michel Sicre-Parc national de La Réunion

## Quelques exemples d'actions

- Un relais d'accueil et d'information dans chaque bourg pour les visiteurs, espace vitrine du territoire de caractère : expositions, points de ventes, accès internet...
- La valorisation des produits et services locaux qui contribuent à la préservation des patrimoines, avec le déploiement privilégié de la marque « Esprit parc national » : produits agricoles, artisanat, hébergement, produits de découverte, ...
- La recherche permanente d'exemplarité dans les démarches d'aménagement, en lien avec la « structuration de bourg » : insertion paysagère, utilisation des espèces indigènes, ...
- La mise en réseau des prestataires touristiques, avec un accompagnement du Parc national pour valoriser les richesses du territoire dans les offres de découverte.



© JF Bénard-Parc national de La Réunion

### Quels moyens financiers ?

La programmation des fonds européens 2014-2020 propose des possibilités d'accompagnements financiers des actions associées aux « Portes de parc », tant pour les opérations d'aménagements, de valorisation ou d'animation du dispositif (FEADER), que pour celles liées à la structuration des bourgs (FEDER)

Pour plus de renseignements, contactez l'antenne du Parc national la plus proche ou rendez-vous sur [www.reunion-parcnational.fr](http://www.reunion-parcnational.fr)

**Secteur Nord**  
165 allée des spinelles  
Bellepierre  
97400 St Denis  
Tél. : 02 62 90 99 20  
[contactnord@reunion-parcnational.fr](mailto:contactnord@reunion-parcnational.fr)

**Secteur Ouest**  
8 rue François de Mahy  
97426 Trois Bassins  
Tél. : 02 62 27 37 80  
[contactouest@reunion-parcnational.fr](mailto:contactouest@reunion-parcnational.fr)

**Secteur Est et siège**  
Maison du Parc national  
258 rue de la République  
97431 Plaine des Palmistes  
Tél. : 02 62 56 09 88  
[contactest@reunion-parcnational.fr](mailto:contactest@reunion-parcnational.fr)

**Secteur Sud**  
96 rue Maxime Payet  
97429 Petite-île  
Tél. : 02 62 58 02 61  
[contactsud@reunion-parcnational.fr](mailto:contactsud@reunion-parcnational.fr)

## Les Portes et chemins de découverte du parc national

Placer les richesses naturelles et culturelles au cœur du développement économique du territoire

# La mise en découverte d'un territoire inscrit au patrimoine mondial au service du développement local

La charte identifie **13** portes et chemins de découverte du parc national

## Une porte de parc national, c'est à la fois :

Un **bourg** situé en aire d'adhésion et inscrit au SAR de 2011 en tant que secteur d'aménagement à vocation touristique, et en « bourg de proximité » ou « bourg multi-sites ».



Un ou plusieurs **sites majeurs** situés en cœur de parc ou à proximité.



Des **itinéraires d'accès** : depuis « les bas » vers le bourg, et du bourg vers le site majeur.

©Hervé Douris-Parc national de La Réunion

## Des objectifs aux projets concrets

✓ Définir un **fil conducteur** pour la découverte du territoire et de ses patrimoines naturel, culturel et paysager.

✓ Organiser la **mise en découverte** de ces patrimoines par une offre de services et des équipements spécifiques, qualitatifs et innovants.

✓ Assurer l'**accueil et l'information** des visiteurs.

✓ Développer et valoriser les **savoir-faire, les produits et les services** proposés par les acteurs du territoire.

✓ Renforcer les **services et commerces de proximité**, au bénéfice des visiteurs et des habitants.

✓ Accompagner les initiatives locales pour l'**amélioration du cadre de vie**.

Un outil pour révéler la singularité des territoires et renforcer leur attractivité



### Portes de parc :



**Bourg**

— Itinéraire et chemin de découverte

**1-9** Site majeur

■ Cœur du parc national et Bien inscrit au patrimoine mondial

■ Aire ouverte à l'adhésion

- 1 - Roche Écrite / Plaine d'Affouches
- 2 - Mafate
- 3 - Maïdo, les Bénaires
- 4 - Dimitile
- 5 - Massif du Piton des Neiges
- 6 - Bébou, Bélouve
- 7 - Plaine des Lianes
- 8 - Massif de la Fournaise
- 9 - Route des Laves

Sources : BDTopo ©IGN2009 et Parc national de La Réunion  
Réalisation : Parc national de La Réunion, sept. 2014  
Fond cartographique : Estompage BDAIti ©IGN